



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le garde des sceaux,
Ministre de la justice**

23/06/2021



0000176900

Paris,

18 JUIN 2021

V/Ref. : 1733227/21326/FB
N/Ref. : 202110006435

Madame la Contrôleure générale,

Par correspondance du 02 mars 2021, vous m'avez fait parvenir le rapport relatif à la visite de contrôle de la maison d'arrêt de Versailles, qui s'est déroulée du 29 juin au 03 juillet 2020 et dont j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt.

Je note que vous relevez plusieurs bonnes pratiques dans le fonctionnement de l'établissement telles que les entretiens de cadrage qui permettent de réserver les poursuites disciplinaires aux cas les plus graves, les entretiens de guidance parentale et les ateliers ciblés sur la parentalité dont le but est de renforcer le lien mère-enfant, les consultations de suivi à l'attention des personnes qui ne se rendent pas à l'unité sanitaire, ce qui représente une garantie supplémentaire pour l'accès du plus grand nombre aux soins, enfin la mise à disposition d'internet à Pôle Emploi, dans le box qui lui est dédié en détention.

Vous indiquez par ailleurs que dans cet établissement vétuste, composé d'une maison d'arrêt des femmes et d'un quartier de semi-liberté, les échanges sont fluides entre les acteurs, les relations entre les membres du personnel et les personnes détenues sont bonnes, ce qui va dans le sens d'une bonne prise en charge de ces dernières.

Vous appelez cependant mon attention sur plusieurs difficultés. Je prends acte de l'ensemble de vos recommandations relatives à la rénovation de la structure, à l'individualisation du recours aux moyens de contrainte, à la préservation du secret médical, à la nécessité d'organiser des temps de vie collective au quartier de semi-liberté et ai demandé à la direction de l'administration pénitentiaire d'en assurer la mise en œuvre.

Il m'apparaît par ailleurs utile de vous faire part des observations suivantes.

Les travaux de rénovation de l'établissement ont débuté il y a cinq ans et se poursuivent. Les travaux de réfection de l'ensemble des installations électriques de la maison d'arrêt sont également financés, tout comme ceux des douches du quartier de semi-liberté. La rénovation

.../...

Madame la Contrôleure générale
des lieux de privation de liberté
16/18 quai de la Loire
CS 70048
75921 PARIS Cedex 19

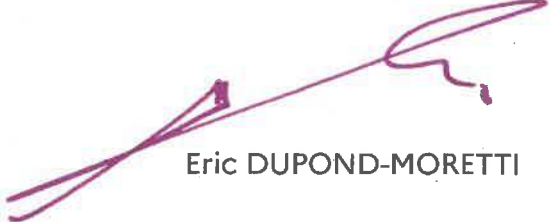
des toitures est demandée, comme le ravalement des façades. La sécurité incendie a été renforcée avec la pose de détecteurs de fumée dans tous les bureaux de la zone administrative et la centralisation des alarmes de détection à la « porte 2 », située immédiatement après la porte d'entrée principale. Ce poste, tenu par des surveillants, est à la fois le poste central d'information et la porte de détention. Le changement des trappes de désenfumage est prévu. Enfin, l'unique cellule réservée aux femmes détenues admises au régime de la semi-liberté a été sécurisée par l'arasement, le 21 novembre 2019, d'un mur qui empêchait l'accès rapide des pompiers.

Sur l'individualisation des moyens de contrainte, répondant à une demande faite par la mission du contrôle interne, le port des menottes et entraves n'est plus systématique, notamment à l'occasion des extractions médicales, mais appliqué en fonction du niveau d'escorte décidé par le chef d'établissement. Une note de service du 02 septembre 2019 a été publiée afin que des fiches de suivi individuel relatives aux escortes et aux moyens de contrainte soient renseignées pour chaque personne détenue. La fiche de suivi collective utilisée pour les départs vers l'établissement public de santé national (EPSN) de Fresnes a été abandonnée. Dès décembre 2019 a été mise en place une commission pluridisciplinaire unique afin d'actualiser au moins tous les deux mois les niveaux d'escorte.

Concernant l'organisation, au quartier de semi-liberté, de temps de vie collective utiles à la réinsertion sociale, un « livret du sortant » a été élaboré par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la commission pluridisciplinaire unique (CPU) « sortants » a été mise en place depuis janvier 2020. Le processus « sortants » a ainsi intégré le parcours de labellisation. Le SPIP a réalisé en 2020 des modules de réinsertion pour accéder à un emploi. Il s'agit entre-autres du module « Popire » dans le cadre duquel les personnes semi-libres hommes sont reçues pour travailler sur des techniques d'entretien de présentation à un employeur ou l'élaboration de CV. La configuration du quartier de semi-liberté, réduit à une seule cellule pour les femmes détenues admises à ce régime, ne permet malheureusement pas la mise en œuvre d'activités similaires à leur bénéfice.

Soyez assurée que je suis très soucieux de l'amélioration des conditions de détention à la maison d'arrêt de Versailles et que j'ai demandé aux équipes de l'administration pénitentiaire de tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Je vous prie d'être assurée, Madame la Contrôleure générale, de ma parfaite considération.



Eric DUPOND-MORETTI